



# SNEPS-CFTC

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Malaise dans la Branche Prévention Sécurité

Le **SNEPS CFTC**, souhaite alerter les pouvoirs publics et l'opinion publique, sur le risque qui plane sur la respectabilité de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (**CPNEFP**) et la neutralité de ses membres désignés par les collèges patronaux, dans leur fonction vis-à-vis de tous les salariés et entreprises du secteur.

Nous constatons, que certains membres mandatés par ces organisations patronales à la CPNEFP, occupent également en parallèle des fonctions importantes et décisionnaires au sein d'organismes de formation et / ou d'organisations patronales défendant les intérêts des certains centres de formation.

Nous estimons que ces accointances sont d'une part préjudiciables à la promotion de la politique de formation de toute la branche, comme à la notion de neutralité de ses membres et d'autre part et retardent considérablement l'efficacité des travaux de cette commission. Autre sujet de préoccupation, certains de ces membres, sus cités, interviennent dans les décisions prises au sein de nos commissions disciplinaires (CODE et commission d'Appel), ce qui est pour nous une anomalie majeure.

Nous ne souhaitons pas que la principale mission de la CPNEFP, soit détournée de son objectif premier, qui est de défendre les intérêts des salariés et des entreprises de la Branche Prévention Sécurité et que l'on devienne l'anti chambre de tel ou tel organisation patronale du secteur de la formation professionnelle...

Par ailleurs, le SNEPS CFTC regrette que les travaux de la **Commission Mixte Paritaire (CMP)** soient freinés par certaines organisations qui n'ont qu'un seul but : **la stagnation**.

Dans cette période de profonds changements dans notre univers de la sécurité privée, nous aurions besoin d'être pro actif et d'anticiper ces changements, tant en terme d'écriture de fiches métiers, de nouveaux CQP, qu'en terme de dépoussiérage des métiers repères existants actuellement. Au lieu de s'atteler à cela, nos réunions techniques et plénières servent uniquement à blablater poliment et à faire ce que l'on appelle vulgairement de la réunionite, sans réel objectif à la clé !

Le SNEPS CFTC ne s'associe pas à tout cela, nous estimons que cette à la branche professionnelle de choisir sont destin et non à d'autres qui n'ont ni les compétences, ni la légitimité pour le faire.

Syndicat **SNEPS-CFTC**  
34, Quai de la Loire 75019 Paris  
Tél : **01 53 11 09 19** - Fax : **01 53 11 02 06**  
Mail : [sneps-cftc@orange.fr](mailto:sneps-cftc@orange.fr) - Site internet : [www.sneps-cftc.org](http://www.sneps-cftc.org)